

GUIDE AUX

PARENTS

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2022



ÉTÉ 2022

GUIDE AUX PARENTS

Camp de jour été 2022



Liste de matériel pour chaque jour

Tous les jours, le jeune doit avoir un sac à dos comprenant :

- Maillot de bain
- Serviette de plage
- Crème solaire
- Casquette ou chapeau
- Vêtements confortables
- Vêtements de rechange
- Une solution hydroalcoolique portative, style «Purell»
- Souliers de course à lacets ou velcros

** Il est important que tout le matériel soit clairement identifié.

Boîte à lunch

Comme les journées dans nos camps de jours sont bien remplies et que nous passons une grande majorité du temps à l'extérieur, le jeune doit avoir chaque jour, un lunch santé et nourrissant comprenant :

- Une bouteille d'eau
- Un lunch FROID
- Minimum 2 collations
- Un jus de fruits

* Nous vous invitons à consulter votre enfant pour connaître ses préférences.

Pour prévenir tout incident en lien avec les allergies alimentaires, il est interdit de mettre dans la boîte à lunch des produits contenant des noix ou des arachides. Les contenants de verre sont également interdits.

Voici quelques références pour idées de boîte à lunch santé

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viragesante/pdf/fiche4.pdf>

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Consommation/boitelunch/Pages/boitelunch.aspx>

<http://www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca/index.php?bons-coups-une-boite-a-lunch-sant>

Tenue vestimentaire

- ▶ En tout temps, l'enfant devra avoir les cheveux attachés, des vêtements appropriés sport, des souliers de course et n'avoir aucun bijou ou accessoire.
- ▶ Les souliers de course doivent avoir des lacets ou velcros afin de procurer un bon support pour le pied et doivent avoir une semelle qui ne fait pas de marques au sol.
- ▶ Seuls les souliers ouverts de style sandale sont autorisés pour la piscine.
- ▶ Les tenues trop courtes, décolletées ou qui arborent des messages violents ou inappropriés ne sont pas acceptées.
- ▶ En tout temps, avoir une tenue de rechange et son maillot de bain.

HORAIRE

Les activités régulières du camp de jour débutent à 9 h et se terminent à 16 h. Nous demandons de que les enfants arrivent avant 9h00 et quittent seulement après 16h00 pour ne pas manquer les explications et que le jeune participe pleinement aux activités. Le service de garde est inclus avec votre inscription de 7h00 à 9h00 et de 16h00 à 18h00.

RAPPELS

- ▶ Fiche personnelle : Il est important de remplir la fiche d'informations de votre enfant lors de l'inscription de votre enfant. S'il y a des changements à modifier (exemple allergies, situation particulière, informations médicales, etc.) vous pouvez contacter les responsables du camp qui mettront la fiche à jour.
- ▶ Relevé 24 : Le relevé 24 sera disponible directement dans votre dossier en ligne uniquement pour les enfants inscrits au camp de jour. Il nécessite le numéro d'assurance social du compte pour y avoir accès. Il est possible de modifier les informations et les prestataires dans la section Relevé 24 de votre dossier en ligne.

Code de vie

Le respect est au cœur de nos camps de jour autant entre les enfants, les parents, les animateurs, l'administration et l'environnement immédiat.

Dans notre camp de jour, nous demandons de...

- écouter et mettre en application les consignes et les règles des animateurs et du camp de jour;
- participer activement aux activités et m'amuser;
- faire de bons gestes et surveiller le langage lorsqu'on s'adresse aux autres;
- faire attention au matériel et au site du camp de jour;
- ramasser les déchets et les mets à la poubelle;
- rester avec les animateurs et le groupe;
- s'habiller convenablement pour participer aux activités;
- s'exprimer calmement et rechercher des solutions non violentes;
- être de bonne humeur et souriant;
- être poli avec les animateurs et les amis du camp de jour.

Ce qui veut dire il est interdit de...

- sacrer ou d'avoir un langage inapproprié;
- frapper les autres ou se battre;
- se sauver;
- crier des noms;
- lancer des objets;
- être arrogant envers les animateurs;
- briser du matériel;
- vandaliser le site ou les bâtiments.

Si le code de vie est transgressé, des mesures disciplinaires s'appliqueront :

- Avertissement verbal de la part des animateurs et responsables du camp de jour à l'enfant.
- L'enfant est retiré de l'activité et/ou du groupe et il est amené dans le bureau des responsables du camp.
- Le parent est contacté et l'enfant doit quitter le camp pour la journée.
- Expulsion du camp pour tout l'été.

Selon la gravité de la situation et les gestes posés, le parent peut être contacté dès le premier avertissement.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

- ▶ Nos camps de jour sont offerts en français.
- ▶ Pour les absences prévues ou de dernières minutes, signalez celles-ci aux responsables du camp de jour à l'adresse suivante : info@loisirsstbrunodelaval.com ou par téléphone au (450) 668-2878.
- ▶ À la fin de la journée, un parent doit être présent pour accueillir son enfant.
- ▶ Veuillez prendre note : Tout participant de nos camps de jour peut être filmé ou photographié durant sa présence au camp, et ce à des fins publicitaires de l'organisme.

CONTRÔLE DES DÉPARTS À LA FIN DE LA JOURNÉE

Le départ est contrôlé afin d'assurer la sécurité des participants.

- La personne qui viendra chercher votre enfant devra se présenter au responsable. Celui-ci vérifiera si son nom se trouve sur la liste de présences et indiquera l'heure à laquelle vous êtes venu chercher l'enfant.
- Seules les personnes inscrites sur la fiche santé sont autorisées à partir avec l'enfant. Si une autre personne que celles inscrites sur la liste doit venir chercher votre enfant, vous devez nous en aviser. Vous comprendrez que nous refuserons de laisser partir votre enfant avec toute personne qui n'est pas inscrite sur la liste.
- Conformément à l'autorisation que vous aurez préalablement donnée, votre enfant sera autorisé à partir à pied ou à vélo à 16 h seulement ou à l'heure que vous aurez indiquée sur la fiche d'inscription. Avant de partir, votre enfant devra aviser le responsable du service de garde chargé du contrôle des départs.
- Si vous devez venir chercher votre enfant avant la fin des activités régulières, prévenez le responsable de votre enfant pour que celui-ci soit prêt à votre arrivée.

PISCINE

Chaque semaine nous allons à la piscine paradis à Vimont. La journée peut varier et lors de semaine très chaude, il arrive que nous y allons 2 fois. C'est important de toujours avoir un maillot de bain avec vous. Vous pouvez consulter les règlements en cliquant sur le lien suivant.

<https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Activites/sports-et-loisirs/regles-securite-regles-hygiene-consignes-piscines-exterieures.pdf>

Pour les jeunes désirant nager sans gilet de sauvetage, ils doivent passer une fois dans l'été un test de nage supervisé par les sauveteurs de la piscine. Même si le jeune sait nager sans gilet, il se peut que les sauveteurs demandent qu'il porte un gilet de sauvetage. Le test consiste à sauter dans la section creuse de la piscine, nager la tête hors de l'eau jusqu'à l'autre côté et revenir.

Politiques

Rabais camp de jour

Un RABAIS de 10\$ est accordé au jeune qui s'inscrit à 2 semaines de camps de jour, et ce, à toutes les 2 semaines tous camps confondus. Aucun rabais familial.

Remboursement

Un remboursement équivalent au coût de l'activité* sera accordé seulement si cette activité est annulée par les Loisirs St-Bruno de Laval, ou si le participant annule son inscription avant la première séance de l'activité.

Le participant doit faire sa demande d'annulation par courriel à info@loisirsstbrunodelaval.com.

Si la demande d'annulation est envoyée après le début de la première séance de l'activité, le participant devra payer ces deux (2) montants :

- le coût des séances de cours ** déjà suivis ;
- une pénalité qui correspond au plus petit des montants suivants : 50 \$ ou 10 % du prix des séances ** qui n'ont pas été suivies.

Les Loisirs St-Bruno de Laval se réservent le droit d'émettre un crédit au dossier du participant pour tout remboursement de moins de 10\$. La politique de remboursement s'applique intégralement pour des cas de COVID-19.

Responsabilité

Les Loisirs St-Bruno de Laval, incluant ses bénévoles, employés et administrateurs, n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou les pertes causés par tout incident, blessure, vol ou autre, quels qu'ils soient.

Photos et vidéos

Les Loisirs St-Bruno, incluant ses bénévoles, employés et administrateurs, sont autorisés à prendre des photos ou des vidéos des participants lors d'activités ou d'évènements, et de les utiliser sur différentes plateformes promotionnelles telles que les médias sociaux, site internet, affiches publicitaires, et ce, sans compensation.

Frais pour surveillance supplémentaires

Les Loisirs St-Bruno de Laval ne sont pas responsables de la surveillance en dehors des heures des séances prévues. Si, pour des fins de sécurité ou pour tout autre motif raisonnable, un responsable d'une activité doit superviser un membre mineur en-dehors des heures des séances prévues, les Loisirs St-Bruno de Laval se réservent le droit de facturer des frais de 5\$ par tranche de 10 minutes de supervision au dossier famille du membre mineur (termes de paiement NET 30 jours).

Nous invitons les parents à contacter les responsables du camp par courriel pour toutes questions, commentaires ou situations problématiques qui peuvent survenir dès que possible afin qu'ils puissent intervenir le mieux possible.

Contact

Responsable Camp multisports & Coordonnatrice | Daya Leboeuf Roy

Responsable Camp ARTifice & Camp Intensif | Médric Filion

Courriel | info@loisirsstbrunodelaval.com

Téléphone | 450 668-2878

Site internet | www.loisirsstbrunodelaval.com

Adresse | Camp multisports & Camp de Perfectionnement 455, rue de Lausanne,
Laval, Qc, H7M 0B4 | Camp ARTifice 905, av des Lacasse, Laval, Qc, H7K 3W3

Heure du camp de jour | 9h à 16h

Service de garde (inclus) | 7h00 à 9h et 16h à 18h00

Réseaux sociaux | Facebook : @lsblaval @stblaval | Instagram : @dansestbruodelaval